

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFDS	Date	27 mars 2023
Numéro	23.188	Heure	8h56

**Auteur-e(s) :** Groupes VertPOP, Vert'Libéral-Le Centre et UDC

**Titre :** Le Conseil d'État doit soutenir la mise en œuvre des projets pilotes MAÉ

**Contenu :**

Le Grand Conseil prie le Conseil d'État de définir rapidement le soutien qu'il compte apporter à la mise en œuvre par les communes des projets pilotes Ma journée à l'école (MAÉ). Ce soutien devra s'élever au minimum à 50% des coûts de la mise en œuvre pour les trois premières années. Cette décision doit être prise et communiquée avant l'été aux communes, afin de respecter les processus budgétaires et de garantir une entrée en vigueur à la rentrée 2024.

**Développement (facultatif) :**

À notre connaissance, les communes qui ont déposé un projet pilote dans le cadre du projet Ma journée à l'école (MAÉ) n'ont, pour l'heure, pas reçu de garanties de l'État concernant un financement cantonal pour la mise en œuvre desdits projets pilotes.

Les communes intéressées ont répondu à l'appel à projets lancé par le canton en 2021. Suite à cela, des moyens importants ainsi qu'un nombre d'heures conséquent ont été investis par les porteurs pour développer ces projets et démontrer leur faisabilité. Les projets ont été évalués par le bureau Interface et présentés au Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS) en début d'année. Au moins deux d'entre eux sont aboutis, avec des modalités pratiques et financières définies pour leur mise en œuvre. Les communes concernées n'attendent que les réponses du DFDS concernant sa participation financière à des projets qu'il a lui-même sollicités.

Le Grand Conseil a, à plusieurs reprises, réitéré son soutien à ce projet novateur, répondant à une réelle demande des parents neuchâtelois, notamment à travers la motion 22.224, qui demande expressément « l'introduction progressive de Ma journée à l'école (MAÉ) ».

Il paraît évident que les communes ne seront pas en mesure d'assumer seules ces projets pilotes, annoncés comme vision cantonale de l'école du futur. Leur mise en œuvre a déjà été retardée d'une année, notamment faute de garanties de l'État concernant le financement. Il est maintenant urgent que le canton s'engage formellement auprès des communes sur son niveau de soutien pour la phase 4 du projet, à savoir « l'ancrage des projets pilotes retenus », comme l'expliquait la cheffe du DFDS début 2022 en réponse à l'interpellation 21.216.

Les communes, qui se sont investies pour développer ces projets, méritent une réponse rapide et un soutien clair pour poursuivre leur engagement dans ce qui est présenté sur le site de l'État comme un de ses « grands projets » au même titre que Neuchâtel Mobilité 2030.

**Demande d'urgence :** OUI

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** prénom, nom (obligatoire) :

Manon Roux

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Sarah Blum	Mireille Tissot-Daguette	Roxann Durini
Martine Docourt-Ducommun	Blaise Fivaz	